

Transcription baptême de Joseph

*Ce jourdhuit, l'an quatre de la republique
francaise une et indivisible et comparut
par devant moi Joseph Roux agant de la commune
de Saint-Germain-les-Parroisses canton de Celle
département de l'Ain le citoyen Marin
Rubier lequel ma declarée que Marie
Tripie sa femme a accouché d'un garcon
dans son dommicille et etoient accompagnée
d'un citoÿen Joseph Bouvie age de vingt
ans et du citoyen André Viollet et de
Anthème Chevrier et tout deux majeurs
et cultivateurs de la commune lesquels
ont déclarées quil est veritable et de la
représentation de l'anfant auxquels j'ai donner le
pronom de Joseph Rubier, que j'ai dressée
l'acte ce seize termidor l'an quatre
que j'ai signé moi Joseph Rioux agant et
Marin Rubier pere a signé et Joseph Bouvie
et non André Viollet et na signé pour
être illiteré et non Anthème Chevrier na
signé pour être illiterée et Marie Meÿuet
a été présente et na signé pour ne
sacvoir
Rubier Bouvier Rioux agant (paraphe)*

Transcrit par Marie Gagné